

# NATIONS UNIES

ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE



CONSEIL  
DE SÉCURITÉ



Distr.  
GÉNÉRALE

A/35/93  
S/13788

12 février 1980

FRANÇAIS

ORIGINAL : ANGLAIS/  
CHINOIS/  
FRANÇAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
Trente-cinquième session  
RAPPORT DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

CONSEIL DE SÉCURITÉ  
Trente-cinquième année

Lettre datée du 11 février 1980, adressée au Secrétaire général par  
le représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation des  
Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint des exemplaires en anglais, chinois et français du document intitulé "La souveraineté incontestable de la Chine sur les îles Xisha et les îles Nansha", publié par le Ministère des affaires étrangères de la République populaire de Chine le 30 janvier 1980. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer ce document comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point de l'ordre du jour intitulé "Rapport du Conseil de sécurité" et du Conseil de sécurité.

Le représentant permanent de la  
République populaire de Chine  
auprès de l'Organisation des  
Nations Unies,

(Signé) CHEN Chu

**LA SOUVERAINETE INCONTESTABLE DE LA CHINE SUR  
LES ILES XISHA ET LES ILES NANSHA**

**-- Document du Ministère des Affaires  
étrangères de la République  
populaire de Chine**

**30 janvier 1980**

Les îles Xisha et les îles Nansha sont deux grands groupes d'îles chinoises dans la mer de Chine méridionale. Comme les îles Dongsha et les îles Zhongsha, elles sont depuis l'antiquité territoires chinois. Cela est non seulement attesté par beaucoup d'écrits historiques, de reliques culturelles, de documents et de cartes géographiques anciens et contemporains de Chine et de pays étrangers, mais aussi reconnu par de nombreux pays et l'opinion générale internationale. Dans l'histoire moderne, ces deux groupes d'îles furent illégalement occupés par des pays étrangers pendant un certain temps, mais cela ne peut altérer le fait historique qu'ils appartiennent à la Chine, ni le fondement juridique de cette appartenance.

Poussées par des ambitions expansionnistes d'hégémonie régionale, les autorités vietnamiennes, en se livrant avec acharnement à l'agression et à l'expansion

en Indochine et au Sud-Est asiatique, sont revenues sur leur position antérieure consistant à reconnaître les îles Xisha et les îles Nansha comme faisant partie du territoire chinois; elles ont occupé illégalement certaines îles des Nansha de Chine en 1975 et avancé ostensiblement des revendications territoriales sur les îles Xisha et les îles Nansha de Chine. Et le 28 septembre 1979, le Ministère vietnamien des Affaires étrangères a rendu public un "Livre blanc" intitulé "La souveraineté du Viet Nam sur les archipels Hoang Sa et Truong Sa", dans lequel il a forgé et échafaudé des soi-disant "documents preuves", contradictoires entre eux et tout à fait insoutenables, s'évertuant à trouver une base juridique pour justifier l'occupation illégale effectuée par le Viet Nam ainsi que les visées expansionnistes de ce dernier, mais ce n'est que peine perdue.

Les faits historiques ne peuvent être falsifiés, pas plus que les principes du droit international ne souffrent la violation. Nous citons ici des écrits historiques et des documents officiels indéniables pour dénoncer et réfuter les mensonges fabriqués par les autorités vietnamiennes de même que pour démontrer clairement

la souveraineté incontestable de la République populaire de Chine sur les îles Xisha et les îles Nansha.

I. Les îles Xisha et les îles Nansha sont depuis l'antiquité territoires chinois

Déjà au 2<sup>e</sup> siècle av.J-C., sous le règne de l'empereur Wudi des Han, le peuple chinois entama la navigation dans la mer de Chine méridionale. Au cours de la longue pratique de la navigation maritime, il découvrit successivement les îles Xisha et les îles Nansha. Pendant la période des Trois Royaumes (220-265), le Nan Zhou Yi Wu Zhi (Choses exotiques des provinces méridionales), ouvrage de Wan Zhen, et le Fu Nan Zhuan (Annales du Funan), écrit par Kang Tai, dépeignaient les caractéristiques topographiques et géomorphologiques des îles Xisha et des îles Nansha<sup>1</sup>.

Après la découverte des îles Xisha et des îles Nansha, des Chinois, ayant surmonté toutes sortes de difficultés, vinrent, les uns après les autres, mettre en valeur ces deux archipels, à la sueur de leur front. En Chine, le Meng Liang Lu (Notes d'un rêveur) de la dynastie des Song, le Dao Yi Zhi Lüe (Aperçu général des îles) de la dynastie des Yuan, le Dong Xi Yang Kao (Études sur les

océans de l'Est et de l'Ouest) et le Shun Feng Xiang Song (Vent en poupe pour l'escorte) de la dynastie des Ming, le Zhi Nan Zheng Fa (Guide de navigation) et le Hai Guo Wen Jian Lu (Choses vues et entendues sur les régions côtières) de la dynastie des Qing, ainsi que le Geng Lu Bu (Registre des itinéraires suivis), composé par des pêcheurs de diverses générations, décrivaient des voyages entrepris par des Chinois à destination des îles Xisha et des îles Nansha et les activités de production qu'ils y ont menées pendant plus de mille ans, ainsi que la position de ces deux archipels et la répartition de leurs îles et récifs. Ces livres non seulement baptisaient de façon variée les îles Xisha et les îles Nansha "Jiuruluozhou" (Neuf flots de coquille), "Shitang" (Récifs rocheux), "Qianlishitang" (Récifs rocheux de mille lis), "Wanlishitang" (Récifs rocheux de dix mille lis), "Changsha" (Longs bancs de sable), "Qianlichangsha" (Longs bancs de sable de mille lis), "Wanlichangsha" (Longs bancs de sable de dix mille lis), etc., mais aussi donnaient une multitude de noms imaginés et vivants aux îles, récifs, bancs de sable et hauts-fonds de ces deux archipels. Ces dernières années, nous avons découvert dans les îles Xisha les restes d'habitations datant des Tang et des Song, des ustensiles en poterie et en porcelaine, des couteaux et

des marnites de fer ainsi que d'autres objets d'usage courant de la même époque. Nous y avons aussi trouvé des puits, des temples, des tombeaux et d'autres vestiges historiques remontant aux Ming et aux Qing. Ces faits démontrent qu'au moins depuis les dynasties des Tang et des Song, le peuple chinois a commencé à vivre et à pratiquer la pêche et autres activités de production sur les îles Xisha et les îles Nansha.

Avec l'exploitation par le peuple chinois des îles Xisha et des îles Nansha, les gouvernements chinois de différentes époques ont exercé leur juridiction sur ces deux archipels.

Déjà sous les Song du Nord (960-1127), la marine chinoise portait ses patrouilles jusqu'aux îles Xisha. Le Wu Jing Zong Yao (Programme général des affaires militaires)<sup>2</sup>, pour lequel l'empereur Renzong (1023-1063) des Song du Nord rédigea lui-même une préface, indiquait ceci: La cour des Song du Nord "ordonna aux forces impériales d'effectuer des patrouilles, d'installer au Guangnan (actuellement Guangdong) une caserne pour les patrouilles maritimes" et de "construire des navires de guerre à quille".

Cet ouvrage affirmait en outre: "Si l'on navigue par vent d'est en direction du sud-ouest, on met sept jours pour aller de Tunmenshan à Jiuruluozhou" (Voir annexe 1). "Jiuruluozhou", c'est aujourd'hui les îles Xisha. Cela prouve que la cour des Song du Nord exerçait déjà sa juridiction sur les îles Xisha et y envoyait en patrouille des "navires de guerre".

Au début de la dynastie des Yuan, des observations astronomiques furent entreprises dans 27 localités à travers le pays. Dans la 16<sup>e</sup> année du règne de Zhiyuan (1279), Kubilay Khan, empereur Shizu des Yuan, désigna lui-même Guo Shoujing, astronome renommé et directeur adjoint du Bureau national de l'Astronomie <sup>3</sup>, pour procéder à des observations dans la mer de Chine méridionale. D'après l'"Histoire officielle de la dynastie des Yuan", le point d'observation Nanhai était "au Sud de Zhuya", et "le résultat de l'observation montre que Nanhai se trouve à 15° de latitude Nord". Le point d'observation astronomique Nanhai était situé justement sur les îles Xisha <sup>4</sup>. Ce qui témoigne que sous les Yuan, les îles Xisha faisaient partie du territoire chinois.

Sous les dynasties des Ming et des Qing, les ouvrages officiels chinois le Guangdong Tong Zhi (Annales du Guangdong), le Qiongzhoufu Zhi (Annales de la préfecture de Qiongzhou) et le Wanzhou Zhi (Annales de Wanzhou), indiquaient tous, dans les sections "territoire" ou "géographie, montagnes et eaux", ce qui suit: Wanzhou comprend Qianlichangsha et Wanlishitang. Cela montre que les îles Xisha et les îles Nansha étaient à l'époque sous l'administration de Wanzhou, préfecture de Qiongzhou, province du Guangdong (actuellement les districts de Wanning et de Lingshui, île Hainan).

Entre la 49<sup>e</sup> et la 51<sup>e</sup> années (1710-1712) du règne Kangxi de la dynastie des Qing, Wu Sheng, vice-amiral des forces navales du Guangdong, dirigea la patrouille en mer; "parti de Qiongya, il passa par Tonggu et traversa Qizhouyang et Sigengsha, parcourant ainsi 3 000 lis pour effectuer en personne la tournée d'inspection" <sup>5</sup>. Qizhouyang (mer de sept îles) mentionné ici désignait les parages des îles Xisha où les forces navales de la province du Guangdong assumaient la patrouille. Sous les Qing, Guo Songtao, ministre chinois accrédité en Grande-Bretagne,

qui s'y rendait prendre son poste en 1876, écrivait, dans le Shi Xi Ji Cheng (Notes sur mon voyage de mission à l'Ouest), ce qui suit: "Le navire, après avoir couvert 831 lis, est arrivé le 24<sup>e</sup> jour (du 10<sup>e</sup> mois de la 2<sup>e</sup> année du règne Guangxu), à midi, à un point situé à 17° 30' au nord de l'équateur, à une distance de 200 à 300 lis au Sud de Qiongzhou. Les marins appellent cet endroit China sea, c'est-à-dire la mer de Chine. ... Non loin de là, à gauche, se trouvent les îles Paracel (les îles Xisha), qui produisent des holothuries, ainsi que du corail qui n'est pas de très bonne qualité. Ces îles appartiennent à la Chine."

Dans la 9<sup>e</sup> année du règne Guangxu (1883), l'Allemagne effectua des levés sur les îles Xisha et les îles Nansha, mais par suite des protestations du gouvernement chinois des Qing, elle dut mettre un terme à ces activités.

Depuis l'antiquité, les îles Xisha et les îles Nansha font partie intégrante du territoire chinois, cela est non seulement consigné dans un grand nombre d'ouvrages historiques et d'annales locales, mais aussi confirmé par de nombreuses cartes officielles, telles que le Huana

Qing Ge Zhi Sheng Fen Tu (Carte des provinces relevant directement de l'autorité impériale des Qing), dressé dans la 20<sup>e</sup> année du règne Qianlong (1755), le Da Qing Wan Nian Yi Tong Di Li Quan Tu (Carte du grand empire des Qing éternellement unifié), fait dans la 15<sup>e</sup> année du règne Jiaqing (1810), et le Da Qing Yi Tong Tian Xia Quan Tu (Carte du territoire unifié du grand empire des Qing), dessiné dans la 22<sup>e</sup> année du règne Jiaqing (1817).

Au 4<sup>e</sup> mois de la 1<sup>re</sup> année du règne de l'empereur Xuantong (1909), Zhang Renjun, gouverneur du Guangdong et du Guangxi, envoya Li Zhun, amiral des forces navales du Guangdong, entreprendre, à la tête de plus de 170 officiers et soldats, une tournée d'inspection aux îles Xisha, à bord de trois navires de guerre: "Fubo", "Guangjin" et "Chenhang". Ils inspectèrent 15 îles et posèrent des stèles portant l'inscription des noms de ces îles. Ils hissèrent le drapeau et tirèrent une salve dans l'île Yongxing, réaffirmant la souveraineté de la Chine.

En 1911, le gouvernement provincial du Guangdong de Chine annonça que les îles Xisha étaient placées sous l'administration du district de Yaxian, île Hainan. En

1921, le Ministère de l'Intérieur du gouvernement chinois accorda à He Ruinian, homme d'affaires de la province du Guangdong, une licence pour exercer aux îles Xisha des activités de pêche, de mise en valeur de terres et d'exploitation des dépôts de guano. Plus tard, ledit Ministère, ayant découvert que He Ruinian avait cédé la licence à des hommes d'affaires japonais, la lui retira.

En mai 1928, le gouvernement provincial du Guangdong envoya, par navire de guerre, une équipe d'étude, composée de fonctionnaires administratifs, d'officiers de l'armée, de scientifiques et de techniciens, mener des enquêtes aux îles Xisha. L'équipe fit par la suite un rapport détaillé sur les résultats des enquêtes.

Les nombreux faits historiques susmentionnés prouvent pleinement que la Chine a été la première à découvrir, à exploiter, à mettre en valeur et à administrer les îles Xisha et les îles Nansha. Depuis plus de mille ans, les gouvernements chinois successifs ont exercé la juridiction sur elles. Le peuple chinois est le maître incontestable de ces deux groupes d'îles.

II. La lutte menée par la Chine pour défendre sa souveraineté sur les îles Xisha et les îles Nansha

Pendant une certaine période suivant la mise en place de sa domination coloniale au Viet Nam vers la fin du 19<sup>e</sup> siècle, la France reconnaissait toujours la souveraineté de la Chine sur les îles Xisha. Le 22 août 1921, au sujet des îles Xisha, le président du Conseil et ministre des Affaires étrangères de France Aristide Briand admettait "l'impossibilité dans laquelle nous nous trouvons actuellement de revendiquer ces îles alors que le gouvernement chinois a depuis 1909 fait valoir ses droits à leur possession (une référence à la tournée d'inspection susmentionnée de Li Zhun aux îles Xisha)." En 1929, le gouverneur général de France en Indochine reconnaissait également ceci: "Selon les comptes rendus émanant de diverses sources, les Paracels (les îles Xisha) doivent être considérées comme appartenant à la Chine" <sup>6</sup>

Mais les colonialistes français d'alors, convoitant le territoire chinois et conscients de la haute importance stratégique des îles Xisha, tentèrent, à la faveur de l'agression que le Japon avait déclenchée en 1931 contre

le Nord-Est de la Chine en provoquant l'incident du "18 septembre", de s'emparer de ces îles. Le 4 décembre de la même année, le gouvernement français adressait à la Légation de Chine en France une note par laquelle il formulait ostensiblement des revendications territoriales sur les îles Xisha de Chine, en alléguant la soi-disant "antériorité des droits" de l'empire de l'Annam sur ces îles. Le gouvernement chinois de l'époque y opposa une réfutation énergique, signalant que les îles Xisha étaient de longue date sous l'administration chinoise. Et dans sa note du 30 novembre 1932 au consul français à Guangzhou, Zhu Zhaoxin, inspecteur spécial du Ministère des Affaires étrangères du gouvernement chinois, affirmait formellement ce qui suit: "Il ne fait pas de doute que les îles Xisha font partie du territoire chinois."

En 1933, les autorités françaises d'alors allèrent encore plus loin en occupant neuf îles des Nansha de Chine. Ce qui suscita une vague de protestations de la part du peuple chinois; et le gouvernement chinois de l'époque, pour sa part, fit des représentations sévères

auprès des autorités françaises par voie diplomatique.

De 1934 à 1935, la "Commission de vérification des cartes marines et continentales", composée des représentants du Ministère des Affaires étrangères, du Ministère de l'Intérieur, du Ministère de la Marine ainsi que d'autres départements de Chine vérifia et approuva les noms des îles chinoises dans la mer de Chine méridionale et établit la "carte des îles chinoises dans la mer de Chine méridionale", où les îles Dongsha, les îles Xisha, les îles Zhongsha et les îles Nansha étaient marquées clairement comme faisant partie du territoire chinois.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, le Japon s'empara en 1939 des îles Xisha et des îles Nansha. Après la reddition du Japon en 1945, le gouvernement chinois d'alors désigna, en novembre et en décembre 1946, des officiers de haut rang pour se rendre, à bord de bâtiments de guerre, aux Xisha et aux Nansha reprendre possession de ces îles. Ils y organisèrent la cérémonie de reprise de possession, érigèrent des stèles commémoratives (Voir annexe 2) et firent stationner une garnison. Ils confirmèrent par la suite le nom des Dongsha, des Xisha, des

Zhongsha et des Nansha de même que celui des différents îles, récifs, bancs de sable et hauts-fonds de ces archipels. Ainsi, les îles Xisha et les îles Nansha, occupées illégalement pendant un certain temps par des pays étrangers, ont été placées de nouveau sous l'administration du gouvernement chinois.

Après la fondation de la République populaire de Chine, le ministre des Affaires étrangères Zhou Enlai, dans sa "Déclaration sur le projet de traité de paix américano-britannique avec le Japon et la conférence de San Francisco", rendue publique le 15 août 1951, soulignait solennellement: Les îles Xisha et les îles Nansha, tout comme les îles Dongsha et les îles Zhongsha, "sont depuis toujours territoires chinois", "bien que ces îles aient été occupées pendant quelque temps par le Japon durant la guerre d'agression menée par l'impérialisme japonais, elles ont été toutes reprises en possession par le gouvernement chinois d'alors après la reddition du Japon." La souveraineté de la Chine sur les îles Xisha et les îles Nansha "ne sera en aucune manière affectée, que le projet de traité de paix américano-britannique avec le Japon

contienne ou pas des dispositions à ce sujet, et quelles que soient les dispositions définies par ledit projet à cet égard".

Depuis lors, le gouvernement de la République populaire de Chine et le Ministère chinois des Affaires étrangères, au sujet de la violation par des pays étrangers de la souveraineté de la Chine sur les îles Xisha et les îles Nansha, ont fait à plusieurs reprises des déclarations solennelles réaffirmant la souveraineté inviolable de la Chine sur ces îles.

Depuis la fondation de la République populaire de Chine, le gouvernement et le peuple chinois ont continué à exercer l'administration sur les îles Xisha et les îles Nansha et à entreprendre la mise en valeur de ces îles. De 1950 à 1956, un grand nombre de pêcheurs du district de Qionghai, province du Guangdong se rendaient constamment aux îles Nansha pratiquer la pêche. Les départements concernés de la préfecture administrative de Hainan de la province du Guangdong envoyaient fréquemment des gens aux îles Xisha effectuer des enquêtes et des levés, recueillir des produits de mer, collecter du guano et

mettre sur pied une station météorologique. De plus, ils ont exercé l'administration sur les pêcheurs des îles Xisha. En mars 1959, la préfecture administrative de Hainan a installé sur l'île Yongxing des Xisha un "Bureau des Affaires des Xisha-Nansha-Zhongsha", qui, en mars 1969, a été débaptisé et a reçu le nom de "Comité révolutionnaire des Xisha-Zhongsha-Nansha de la province du Guangdong".

En janvier 1974, l'Armée populaire de Libération de Chine et la milice populaire chinoise ont chassé des îles Xisha les troupes intruses des autorités sud-vietnamiennes de Saïgon, défendant ainsi la souveraineté territoriale de la Chine.

Depuis des années, les autorités de Taiwan de Chine ont fait stationner des troupes dans l'île Taiping, la plus grande île des Nansha.

III. La souveraineté de la Chine sur les îles "Xisha et les îles Nansha est largement reconnue sur le plan international"

De nombreux pays dans le monde et l'opinion

internationales reconnaissent les îles Xisha et les îles Nansha comme territoires chinois.

La Conférence météorologique de l'Extrême-Orient, réunie à Hong Kong en avril 1930 avec la participation des représentants de la Chine, de la France, des Philippines et des autorités de Hong Kong, adopta une résolution demandant au gouvernement chinois d'installer une station météorologique aux îles Xisha.

Par suite de l'intrusion de policiers annamites des autorités coloniales françaises dans les îles Xisha en 1938, le porte-parole du Ministère japonais des Affaires étrangères déclarait qu'en ce qui concernait les îles Xisha où des policiers annamites avaient débarqué, "nous les reconnaissons comme faisant partie du territoire chinois" 7.

La Conférence de San Francisco de 1951 sur le Traité de Paix avec le Japon décidait que le Japon devrait renoncer aux îles Xisha et aux îles Nansha. Andreï Gromyko, chef de la délégation soviétique, a indiqué à la conférence que les îles Xisha, les îles Nansha... sont "territoires

inaliénables" de la Chine. Bien que le Traité de Paix avec le Japon, rédigé par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, n'ait pas précisé à qui reviendraient les îles Xisha et les îles Nansha après la renonciation du Japon à ces îles, la "Carte du sud-est asiatique", 15<sup>e</sup> carte de l'"Atlas du monde standard" qui a été recommandé avec signature par le ministre japonais des Affaires étrangères d'alors Okazaki Katsuo en 1952, l'année qui suivait la signature du Traité de Paix avec le Japon de San Francisco, marquait comme territoires chinois les îles Xisha et les îles Nansha auxquelles le Japon devait renoncer en vertu du traité de paix, ainsi que les îles Dongsha et les îles Zhongsha (Voir annexe 3). Puisque ces îles sont depuis toujours territoires chinois, il fallait tout naturellement les restituer à la Chine.

En octobre 1955, l'Organisation de l'Aviation civile internationale a tenu une conférence à Manille. Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France, le Japon, le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Thaïlande, les Philippines, les autorités au Sud Viet Nam et les autorités de Taiwan de Chine y ont envoyé des représentants.

La résolution N° 24 adoptée par la conférence a demandé aux autorités de Taiwan de Chine de renforcer les activités d'observation météorologique dans les îles Nansha. Et aucun représentant n'a formulé à la conférence d'objections ou de réserves à cet égard.

Depuis le début du 20<sup>e</sup> siècle, les encyclopédies autorisées de nombreux pays du monde reconnaissent les îles Xisha et les îles Nansha comme territoires chinois. Par exemple, le "Worldmark Encyclopaedia of the Nations" publié aux Etats-Unis en 1963 fait remarquer que les îles de la République populaire de Chine "comprennent les îles et les récifs de la mer de Chine méridionale, qui s'étendent jusqu'à 4° N. Ces îles et ces récifs comprennent les îles Dongsha (Pratas), les îles Xisha (Paracels), les îles Zhongsha et les îles Nansha." La "Bolshaya Sovietskaya Enciclopediya" publiée en 1973 en Union soviétique et l'"Annuaire du monde" édité en 1979 par l'agence japonaise Kyodo, signalent eux aussi, de façon claire que les îles Xisha et les îles Nansha font partie du territoire chinois.

Les atlas et les cartes publiés dans de nombreux pays du monde marquent aussi les îles Xisha et les îles

Nansha comme appartenant à la Chine. Par exemple, le "Weltatlas" publié en 1954 en République fédérale d'Allemagne, l'"Atlas Mira" édité entre 1954 et 1967 en Union soviétique, l'"Atlas Geografic Scolar" publié en Roumanie en 1957, la "Carte générale du monde" publiée en 1968 par l'Institut géographique national de France, le "Haack Grosser Weltatlas" publié en 1968 en République démocratique allemande, le "Gran Atlas Aguilar" publié en 1970 en Espagne et l'"Atlas de Chine" publié en 1973 au Japon par Meibou Sha, sont aussi unanimes à marquer les îles Xisha et les îles Nansha comme territoires chinois. En somme, les atlas et les livres contemporains publiés dans de nombreux pays du monde reconnaissent que les îles Xisha et les îles Nansha font partie du territoire chinois.

#### IV. Les volte-face perfides des autorités vietnamiennes

Il est à noter qu'à propos de l'appartenance des îles Xisha et des îles Nansha, il n'existait pas dans le passé de différends entre la partie chinoise et la partie vietnamienne. Pendant une longue période, la partie

vietnamienne reconnaissait officiellement que les îles Xisha et les îles Nansha font, depuis l'antiquité, partie du territoire chinois, ce aussi bien dans des déclarations et des notes du gouvernement du Viet Nam que dans des journaux, des périodiques, des cartes géographiques et des manuels scolaires vietnamiens.

Le 15 juin 1956, le vice-ministre des Affaires étrangères de la République démocratique du Viet Nam Ung Van Khiem, recevant le chargé d'Affaires ad interim de l'Ambassade de Chine au Viet Nam Li Zhimin, affirmait officiellement ceci: "Selon les documents dont dispose la partie vietnamienne, les îles Xisha et les îles Nansha, à en juger par l'histoire, font partie du territoire chinois." Le Loc, directeur par intérim du département des Affaires asiatiques au Ministère vietnamien des Affaires étrangères, qui était aussi présent à cette occasion, a fourni davantage de données concrètes en la possession de la partie vietnamienne, et a signalé: "Du point de vue de l'histoire, les îles Xisha et les îles Nansha étaient déjà territoires chinois sous la dynastie des Song."

Le 4 septembre 1958, le gouvernement de la République populaire de Chine publiait une déclaration annonçant que la largeur de la mer territoriale de la République populaire de Chine était de 12 milles marins. La déclaration indiquait clairement: "Cette stipulation s'applique à tous les territoires de la République populaire de Chine, y compris ... les îles Dongsha, les îles Xisha, les îles Zhongsha, les îles Nansha et les autres îles appartenant à la Chine." Et le 6 septembre 1958, le journal "Nhan Dan", organe du Comité central du Parti des Travailleurs du Viet Nam, donnait en première page d'amples détails de ladite déclaration du gouvernement chinois. "Nhan Dan" dit: "Le 4 septembre 1958, le gouvernement de la République populaire de Chine a fait une déclaration concernant la mer territoriale de la Chine. Cette déclaration stipule ce qui suit: La largeur de la mer territoriale de la Chine est de 12 milles marins (plus de 22 kilomètres). Cette stipulation s'applique à tous les territoires de la République populaire de Chine, y compris la partie continentale de la Chine et ses îles côtières, ainsi que Taiwan et ses îles environnantes, les îles Penghu, les îles Dongsha, les îles Xisha, les îles

Zhongscha, les îles Nansha et toutes les autres îles appartenant à la Chine qui sont séparées de la partie continentale de la Chine et de ses îles côtières par la haute mer." Le 14 septembre de la même année, le premier ministre du gouvernement vietnamien Pham Van Dong, dans sa note au premier ministre du Conseil des Affaires d'Etat de la République populaire de Chine Zhou Enlai, affirmait solennellement ceci: "Le gouvernement de la République démocratique du Viet Nam reconnaît et approuve la déclaration faite le 4 septembre 1958 par le gouvernement de la République populaire de Chine sur sa décision prise au sujet de la mer territoriale de la Chine." "Le gouvernement de la République démocratique du Viet Nam respecte cette décision." La note de Pham Van Dong montre clairement que le gouvernement vietnamien reconnaissait les îles Xisha et les îles Nansha comme territoires chinois. (Voir annexe 4).

Dans sa déclaration du 9 mai 1965 sur la délimitation par le gouvernement américain de la "zone de combat" pour les forces armées des Etats-Unis au Viet Nam, le gouvernement de la République démocratique du Viet Nam indiquait: "Le président américain Lyndon Johnson a désigné

comme une "zone de combat" pour les forces armées des Etats-Unis tout le Viet Nam et les eaux adjacentes qui s'étendent à 100 milles marins des côtes vietnamiennes ainsi qu'une partie des eaux territoriales chinoises contiguës aux îles Xisha de la République populaire de Chine", ce qui "menace directement la sécurité de la République démocratique du Viet Nam et de ses voisins". Ainsi, le gouvernement vietnamien a, une fois de plus, reconnu explicitement les îles Xisha comme territoire chinois.

La partie vietnamienne, dans des informations sur les incursions étrangères aux îles Xisha, reconnaissait de manière claire l'appartenance des îles Xisha à la Chine. Par exemple, le 13 mai 1969, le journal vietnamien "Nhan Dan" rapportait dans une information ce qui suit: "Le 10 mai, un avion militaire des Etats-Unis a fait intrusion dans l'espace aérien chinois, au-dessus de l'île Yongxing et de l'île Dongdao des Xisha, province du Guangdong de Chine." De pareilles informations ont paru à maintes reprises dans des journaux vietnamiens.

Des cartes géographiques officielles et des manuels scolaires publiés par le Viet Nam reconnaissaient

explicitement les îles Xisha et les îles Nansha comme territoires chinois. Par exemple, la "Carte du monde", dressée en 1960 par le service de cartographie de l'état-major général de l'Armée populaire du Viet Nam, désigne les îles Xisha et les îles Nansha par leurs noms chinois, et précise entre parenthèses qu'elles appartiennent à la Chine. L'"Atlas du monde" édité en mai 1972 par le Bureau d'arpentage et de topographie de l'Office du premier ministre vietnamien désigne aussi les îles Xisha et les îles Nansha par leurs noms chinois (Voir annexe 5). Autre exemple: Le manuel de géographie pour la 9<sup>e</sup> année des écoles ordinaires, publié par les Editions d'enseignement du Viet Nam en 1974, souligne dans la leçon "La République populaire de Chine" ce qui suit: "les îles Nansha, les îles Xisha, l'île Hainan, l'île Taiwan, les îles Penghu et les îles Zhoushan ... prennent la forme d'un arc de cercle et constituent une grande muraille protégeant la partie continentale de la Chine."

Affectant le plus grand sérieux, la partie vietnamienne a affirmé que pour prouver la souveraineté territoriale, il faut produire des "matériaux officiels de"

l'Etat" et des "documents ayant valeur juridique". Ce que nous avons cité plus haut, ce sont précisément des "matériaux officiels de l'Etat" et des "documents ayant valeur juridique" émanant de la partie vietnamienne. Cela montre à l'évidence que jusqu'en 1974, le gouvernement vietnamien avait toujours reconnu les îles Xisha et les îles Nansha comme territoires chinois. Or aujourd'hui, les autorités vietnamiennes en sont venues à opérer un revirement total et à abandonner complètement leur position antérieure consistant à reconnaître les îles Xisha et les îles Nansha comme territoires chinois. Cela n'est absolument pas permis par le droit international.

V. Les arguments formulés par le "Livre blanc" vietnamien ne tiennent absolument pas debout

Le "Livre blanc" du Ministère vietnamien des Affaires étrangères a invoqué 19 soi-disant "documents preuves" qui peuvent, grosso modo, se diviser en deux parties:

la première (documents N<sup>os</sup> 1 à 5) contient quelques "écrits anciens" vietnamiens, et la deuxième (documents N<sup>os</sup> 6 à 19), certains matériaux concernant l'occupation des îles Xisha et des îles Nansha de Chine par les autorités coloniales françaises et les autorités de Saigon au Sud Viet Nam à partir de 1953. Ces soi-disant documents à l'appui, les autorités vietnamiennes visent à prouver que les îles Xisha et les îles Nansha de Chine seraient territoires vietnamiens. Mais si l'on procède à un examen et à une analyse minutieux, il ne sera pas difficile de voir que les "documents preuves" de la première partie ne font que confondre délibérément les choses et que ceux de la deuxième partie ne tiennent absolument pas debout et n'ont aucune valeur juridique.

Les autorités vietnamiennes cherchent à faire passer "Bai Cat Vang" et "Hoang Sa Chu" dont parlaient des écrits anciens pour ce que le Viet Nam appelle aujourd'hui archipel Hoang Sa, ou pour ce que l'Occident dénomme Paracels, c'est-à-dire, les îles Xisha de Chine. Les "matériaux historiques" les plus essentiels sur lesquels elles prennent appui sont la "Carte de la région de Quang Ngai figurant dans une collection de

cartes du Viot Nam", dressée par un Vietnamien du nom de Do Ba au 17<sup>e</sup> siècle, ainsi que le "Phu Bien Tap Luc" (Observations diverses sur la pacification des frontières), écrit par Le Quy Don au 18<sup>e</sup> siècle. Les deux matériaux cités par le "Livre blanc" vietnamien comportent les descriptions suivantes sur Bai Cat Vang et Hoang Sa Chu:

" ... en pleine mer, se trouve un banc de sable étendu en longueur, nommé 'Bai Cat Vang' (Banc de sable jaune) ... Du port de Dai Chiem, on atteint ce banc de sable en traversant la mer en un jour et demi, tandis qu'il suffit d'une demi-journée si l'embarquement se fait au port de Sa Ky."

"Le village de An Vinh, district de Binh Son, préfecture de Quang Ngai, est à proximité de la mer. Au large de ce village, au nord-est, il y a des îles avec plus de 130 collines dispersées. Les collines sont séparées l'une de l'autre par un jour ou quelques heures de navigation. Sur certaines collines, coule de l'eau de source. Parmi ces îles, se trouve Hoang Sa Chu, long de plus de 30 lis; il est plat et vaste, et on y voit de l'eau limpide."

Les autorités vietnamiennes ont cité ces deux passages comme les matériaux "les plus anciens et les plus essentiels"; mais ils montrent précisément que l'archipel Hoang Sa dont parle le Viet Nam n'est pas du tout les îles Xisha de Chine. Il s'agit de deux endroits tout à fait différents.

Primo, du point de vue de la position géographique. Selon les matériaux vietnamiens, il suffit d'un jour et demi pour aller du port de Dai Chiom (actuellement Cua Dai, province de Quang Nam-Da Nang, Viet Nam) à Bai Cat Vang, et d'une demi-journée du port de Sa Ky, (près du district de Binh Son, province de Quang Ngai, Viet Nam) à ce même endroit. Mais les îles Xisha de Chine se trouvent à 200 milles marins de la côte centrale du Viet Nam, et avec les techniques de navigation de l'époque, il était absolument impossible de couvrir, en bateau à voiles, cette distance en une demi-journée ou même un jour et demi.

Secundo, du point de vue de la longueur et de la superficie. Les matériaux vietnamiens indiquent que "Hoang Sa Chu est long de plus de 30 lis", et qu'il est "vaste et plat". Or, même l'île Yongxing, la plus grande des îles

Xisha de Chine, mesure moins de 2 km ( 4 lis ) de long et sa superficie n'est que de 1,85 km<sup>2</sup>.

Tertio, du point de vue topographique et géomorphologique. Selon les matériaux vietnamiens, l'archipel Hoang Sa compte "plus de 130 collines dispersées"; cependant, l'altitude des différentes îles des Xisha de Chine est généralement de 5 à 6 m, et le point le plus élevé n'en dépasse pas 15,9 m. D'ailleurs, ces îles sont basses et plates, on n'y trouve pas du tout de "collines". Les Xisha comptent au total seulement 35 îles, récifs, bancs de sable et hauts-fonds, il n'est donc pas question de "plus de 130 collines".

Ces comparaisons montrent clairement que l'archipel Hoang Sa mentionné par le Viet Nam n'est absolument pas les îles Xisha de Chine, et il ne peut être que des îles et des bancs de sable près de la côte centrale du Viet Nam.

Le "Livre blanc" vietnamien prétend que le "Dai Nam Thuc Luc Chinh Bien (Chroniques officielles de Dai Nam) "a enregistré l'occupation en 1816 de l'archipel

Hoang Sa par Gia Long". Cependant, d'un bout à l'autre de cet ouvrage ancien, on ne voit pas la moindre mention de cette "occupation". La soi-disant occupation de l'archipel Hoang Sa par l'empereur Gia Long provient de l'ouvrage "Notes sur la géographie de la Cochinchine" écrit par l'évêque Jean Louis Taberd, un colonialiste français. On y lit: "Le Pracel ou les Parocels est un labyrinthe de petites îles, de rochers et de bancs de sable, qui semble s'étendre jusqu'à 11° de latitude Nord sur le méridien de Paris 107° de longitude est". L'ouvrage dit aussi qu'en 1816, Gia Long "alla planter solennellement son drapeau et prit formellement possession de ces rochers, et il semble que personne ne veuille les lui disputer". Le méridien de Paris 107° de longitude est est l'équivalent de 109° 10' de longitude est de Greenwich. Ce lieu n'est pas loin de la côte centrale du Viet Nam. Or, les îles Xisha de Chine se trouvent à l'est de 110° 10' de longitude est. Le Pracel, mentionné par Taberd, s'étend à 11° de latitude Nord, mais le point le plus au sud des îles Xisha n'est qu'à 15° 47' de latitude Nord. De toute évidence, le Pracel dont parle l'évêque Taberd, désigne des îles et des bancs de sable près de la côte

centrale du Viet Nam et non les îles Xisha de Chine.

S'agissant de l'"archipel Truong Sa" dont parle le Viet Nam, il n'est nullement les îles Nansha de Chine. Le "Livre blanc" affirme que l'"archipel Truong Sa" était dénommé autrefois "Dai Truong Sa". On peut trouver des descriptions sur "Dai Truong Sa" dans de nombreux ouvrages historiques chinois et vietnamiens. Sa position géographique n'est évidemment pas celle des îles Nansha de Chine, mais celle d'îles et de bancs de sable, situés près de la côte du Viet Nam. Ne pouvant présenter aucun matériel historique de valeur pour prouver que "Truong Sa" est les îles Nansha de Chine, le "Livre blanc" du Viet Nam a recouru au Dai Nam What Thong Toan Do (Carte complète du Dai Nam unifié), dont l'origine est douteuse. Sur cette carte cependant, on voit clairement que "Hoang Sa" et "Van Ly Truong Sa" avoisinent la côte centrale du Viet Nam et lui sont parallèles, et que leur position géographique n'est pas celle des îles Xisha ou des îles Nansha de Chine.

Les autorités vietnamiennes, en confondant exprès les choses, tentent de trouver des fondements pour justifier leurs visées territoriales et tromper les peuples du monde; mais c'est peine perdue.

Le "Livre blanc" vietnamien a invoqué l'occupation des îles Xisha et des îles Nansha de Chine par les autorités coloniales françaises et par les autorités de Saïgon au Sud Viet Nam depuis 1955 en vue de prouver la légitimité des revendications territoriales des autorités vietnamiennes sur ces îles, cela est absolument insoutenable. D'après le droit international, l'agression n'établit pas la souveraineté; et l'"héritage" d'un territoire pris à un autre pays au moyen de l'occupation est illégal, donc nul et non avénu.

\* \* \* \* \*

Les îles Xisha et les îles Nansha sont depuis l'antiquité territoires chinois, cela est pleinement fondé sur le plan juridique. Des nombreux faits et documents ci-dessus mentionnés, on peut tirer une conclusion impartiale. L'occupation illégale de certaines îles des Nansha de Chine par les autorités vietnamiennes et leurs revendications territoriales sur les îles Xisha et les îles Nansha de Chine, ne servent qu'à révéler leurs ambitions d'hégémonisme régional, d'agression et d'expansion. La souveraineté de la Chine sur les îles Xisha et les îles Nansha est incontestable.

Notes

1. Dans le Nan Zhou Yi Wu Zhi (Choses exotiques des provinces méridionales), Wan Zhen décrivait en ces termes la navigation maritime entreprise sous les Han, entre la péninsule malaise et la partie continentale de la Chine: " ... En allant vers le nord-est, on arrive à Daqitou, puis navigue à travers la mer Zhanghai où l'eau est peu profonde et où il existe beaucoup de pierres d'aimant". La "mer Zhanghai" est appelée de nos jours la mer de Chine méridionale. Les "pierres d'aimant" mentionnées ici désignent les bancs de sable et les récifs des îles Xisha et des îles Nansha, qui demeuraient à l'époque submergés. Ces bancs de sable et ces récifs submergés devaient leur nom de "pierres d'aimant" au fait que les navires risquaient de faire naufrage s'ils s'y heurtaient. Kang Tai, de son côté, écrivait dans le Fu Nan Zhuan (Annales, du Funan), ce qui suit: "Dans la mer Zhanghai, il y a des îles coralliennes à base rocheuse plate, et des coraux bourgeonnent dessus."

2. Le Wu Jing Zong Yao (Programme général des affaires militaires) est un ouvrage essentiel d'autorité

de la dynastie des Song, qui traite du système militaire et des affaires importantes relatives à la défense nationale. Il fut rédigé sous la direction de Ding Du et de Zeng Gongliang, respectivement "Shang Shu Gong Bu Shi Lang Can Zhi Zheng Shi" (vice-premier ministre et ministre des travaux publics) et "Tian Zhang Ge Dai Zhi" (Conseiller de l'empereur).

3. Ce titre était sous les Yuan "Tong Zhi Tai Shi Yuan Shi".

4. Guo Shoujing assumait, sous la dynastie des Yuan, la tâche d'établir des points d'observation astronomique en territoire chinois. Le point d'observation "Nanhai" était "au sud de Zhuya", c'est au sud de l'île Hainan. Le résultat de l'observation indiquait que "Qiongzhou est à 19, 75° de latitude Nord" et que "Nanhai est à 15° de latitude Nord". Ce qui montre que le point d'observation Nanhai était à plus de 4° au sud du point d'observation Qiongzhou, île Hainan, et se situait exactement sur la position des îles Xisha. Étant donné que les conditions scientifiques et techniques étaient limitées à l'époque, les latitudes Nord enregistrées

par les 27 points d'observation accusaient généralement une différence d'un degré environ par rapport aux latitudes actuelles. En convertissant le système de circonférence des Yuan ( 365, 25° ) en système actuel ( 360° ), le point d'observation "Nanhai" doit se trouver à 14° 47' de latitude Nord, au lieu de "15° de latitude Nord", et compte tenu de la différence susmentionnée d'un degré environ, ce point se situe aussi exactement aux îles Xisha.

5. Voir le Quan Zhou Fu Zhi (Annales de la préfecture de Quanzhou), tome 56, ouvrage écrit sous le règne Qianlong de la dynastie des Qing.

6. Voir "Review of Foreign Affairs" avril 1934, page 77.

7. Voir la dépêche de l'Agence Reutor du 4 juillet 1938.

A N N E X E S

1. Un passage du Wu Jing Zong Yao des Song du Nord sur les patrouilles effectuées par les forces navales du Guangnan à Jiuruluozhou.

# 武經總要

武經總要仁宗皇帝御製序

朕聞天道尚武示震曜以宣其威國事在戎設營衛以  
整其旅輔于文德著之善志自繩契斯革篇牘改紀古  
先哲至維御函夏製軍告志

## 廣南東路

廣州南海郡即古百粵也皆蠻蠻所居自漢以後人為  
郡縣唐為清海軍節度本朝平劉鋹復建方鎮為  
一都會提舉十六州兵甲盜賊控海外諸國有市  
舶之利蕃漢雜處命王師出戍置巡濠水師營壘  
在海東西二口濶二百八十丈至屯門山二百里  
治船魚入海戰艦其地東南至大海四十里東至  
惠州四百二十里西至端州二百四十里南至恩

武經總要卷之二

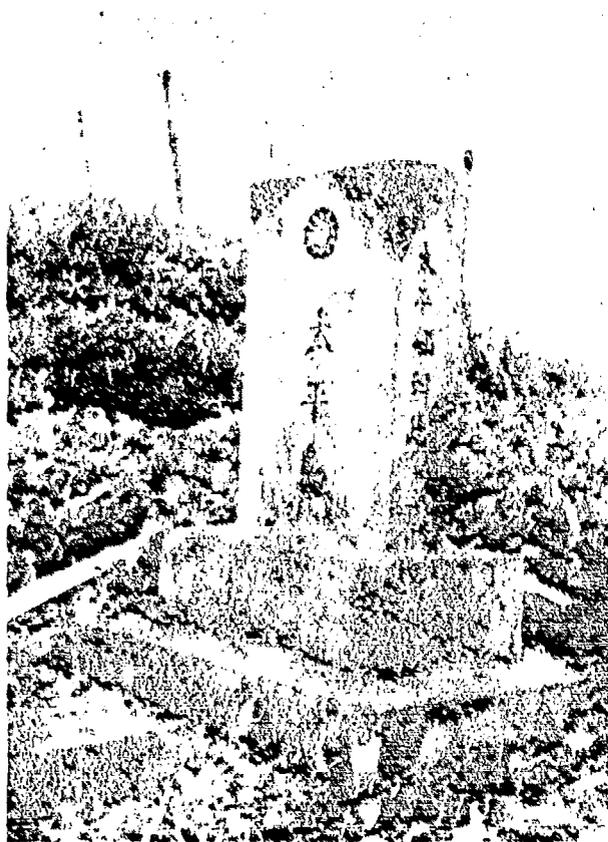
州七百五十里北至韶州二百五十里東南海路  
四百里至屯門山二十里皆水淺日可行五十里  
計二百里從屯門山用東風西南行七日至九乳  
螺州又三日至不勞山在螺州又南三百里至陵  
山東有制其西南上之

附件一：

北宋《武經總要》關於廣南水師巡海至九乳螺洲的記載。

2. A l'occasion de la reprise en possession des îles Nansha en décembre 1946, des officiels du gouvernement chinois et des officiers et soldats de la marine chinoise prirent une photo souvenir sur l'île Taiping, et y érigèrent une stèle, réaffirmant la souveraineté de la Chine sur ces îles. Ci-dessous, à gauche, face de la stèle; ci-dessous, à droite, revers de la stèle.

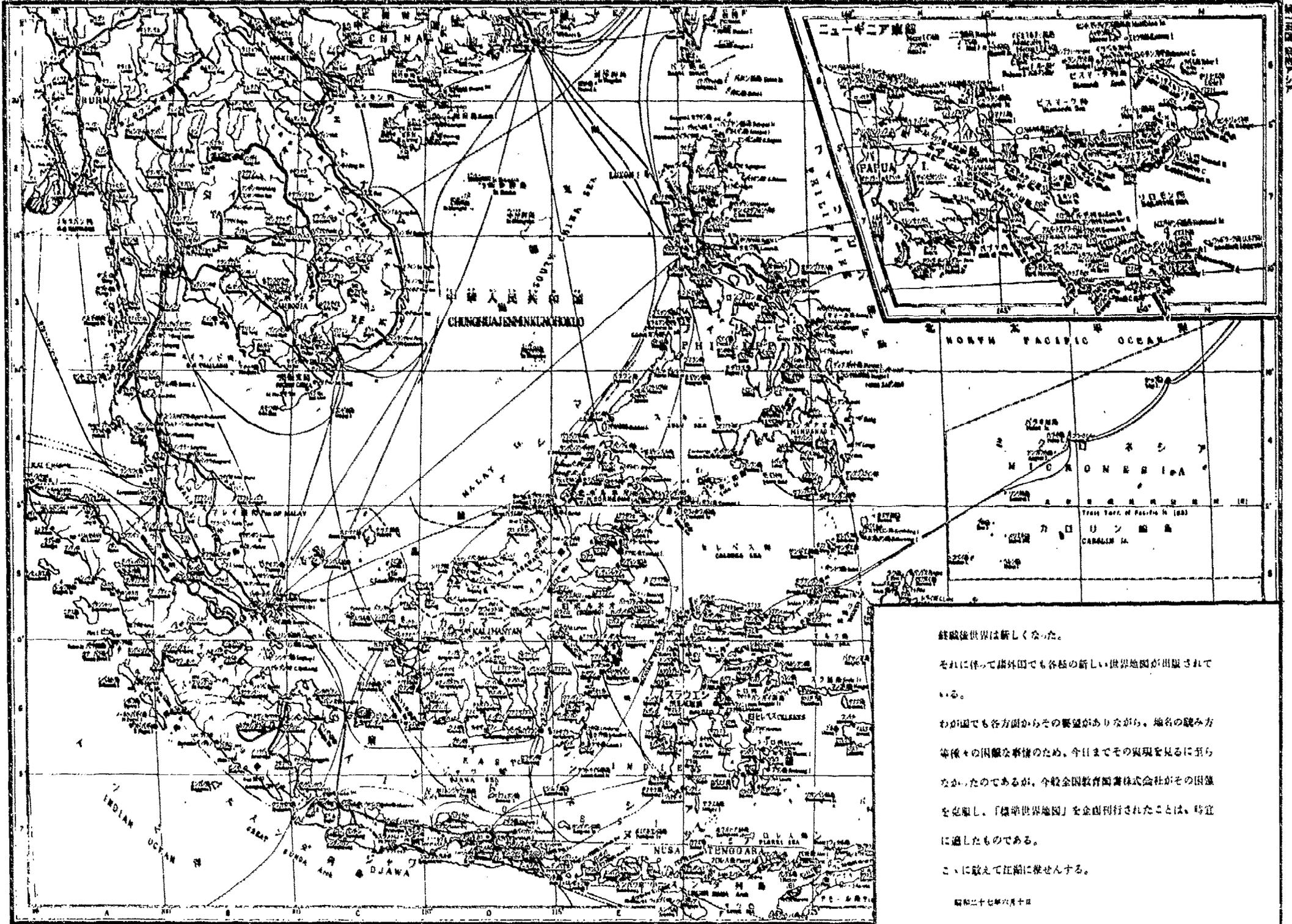
附件二:



一九四六年十二月，中國政府的官員及海軍官兵接收南沙群島時在太平島上攝影紀念，並豎立石碑，重立主權。左上圖為石碑正面，右下圖為石碑背面。

3. La "Carte du Sud-Est asiatique", 15<sup>e</sup> carte de l'"Atlas du monde standard" édité en 1952 par la Compagnie nationale des livres d'enseignement du Japon. Ci-dessous, à droite, remarque et signature d'Okazaki Katsuo, ministre japonais des Affaires étrangères de l'époque, qui recommandait cet atlas.

SOUTH-EAST ASIA



戦後世界は新しくなった。  
 それに伴って諸外国でも各種の新しい世界地図が出版されて  
 いる。  
 わが国でも各方面からその要望がありながら、地名の読み方  
 等様々の困難な事情のため、今日までその実現を見るに至ら  
 なかったのであるが、今般全国教育図書株式会社がその困難  
 を克服し、「標準世界地図」を企画刊行されたことは、時宜  
 に適したものである。  
 こゝに載せて江湖に俟せんする。  
 昭和二十七年六月十日

外務大臣 岡崎勝男

一九五二年日本全国教育图书公司出版的《标准世界地图集》第十五图《东南亚图》。  
 右下角是当时日本外务大臣冈崎胜男推荐该图集的题词和亲笔签字。

4. La note adressée le 14 septembre 1958 par le premier ministre vietnamien Pham Van Dong au premier ministre Zhou Enlai.



**THỦ TƯỚNG PHỦ**  
**NƯỚC VIỆT-NAM DÂN CHỦ CỘNG-HÒA**

Thưa Đồng chí Tổng lý,

Chúng tôi xin trân trọng báo tin để Đồng chí Tổng lý rõ :

Chính phủ nước Việt-nam Dân chủ Cộng hoà ghi nhận và tán thành bản tuyên bố, ngày 4 tháng 9 năm 1958, của Chính phủ nước Cộng hoà Nhân dân Trung-hoa, quyết định về hải phận của Trung-quốc.

Chính phủ nước Việt-nam Dân chủ Cộng hoà tôn trọng quyết định ấy và sẽ chỉ thị cho các cơ quan Nhà nước có trách nhiệm triệt để tôn trọng hải phận 12 hải lý của Trung-quốc, trong mọi quan hệ với nước Cộng hoà Nhân dân Trung hoa trên mặt bể.

Chúng tôi xin kính gửi Đồng chí Tổng lý lời chào rất trân trọng./.

Hà-nội, ngày 14 tháng 9 năm 1958



*Phạm Văn Đồng*

Kính gửi :

Đồng chí CHU AN LAI

Tổng lý Quốc vụ viện

Nước Cộng hoà Nhân dân Trung-hoa

tại

BẮC-KINH.

**PHẠM VĂN ĐỒNG**

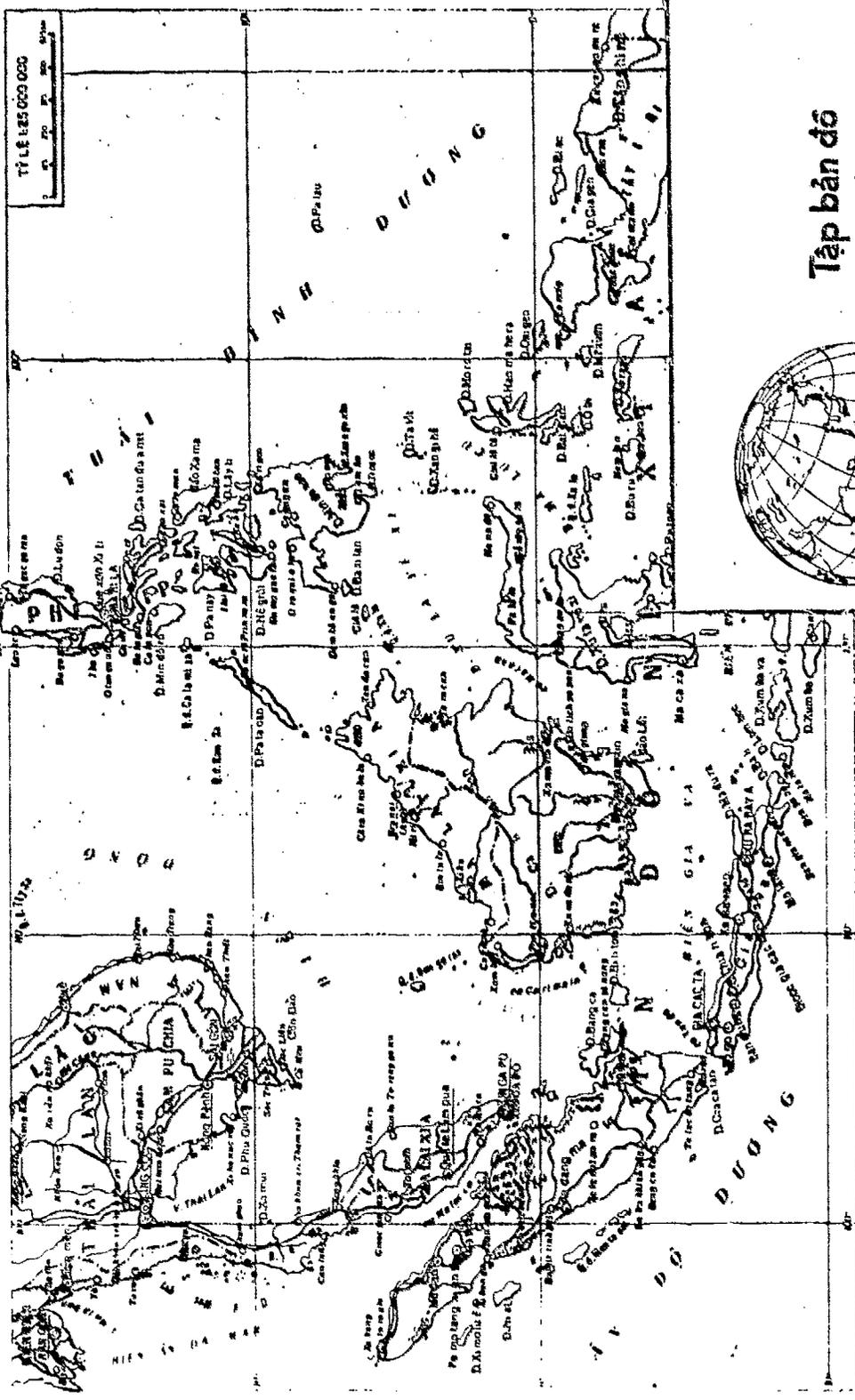
Thủ tướng Chính phủ

Nước Việt - nam Dân chủ Cộng hoà

5. La page 19 de l'"Atlas du monde" édité en mai 1972 au Viet Nam. Ci-dessous, à droite, couverture de l'atlas; au bas de la couverture, à droite, le nom vietnamien de l'organisme qui éditait ledit atlas; "Bureau d'arpentage et de topographie de l'Office du premier ministre".

附件五:

PHILIPPIN, MALAI XIA, INDO NÉ XIA, XIN GA PO



Tập bản đồ  
**THẾ GIỚI**

CỤC ĐO LƯỜNG VÀ BẢN ĐỒ - PHÒNG THẠCH KHU  
HÀ NỘI 1972

越南一九七二年五月印制的《世界地图集》第十九页。右下角为该图集封面，封面右下角越南文是该图集编绘机构名称：“总理府测量和绘图局”。